

HSBC SFH (France)
Société Anonyme au capital de 113.250.000 euros
Siège social – 15 rue Vernet – 75008 Paris
SIREN 480 034 917 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2015

	Pages
Rapport d'activité du premier semestre 2015	3
Comptes semestriels clos au 30 juin 2015	7
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels clos au 30 juin 2015	32
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	34

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2015

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2015

· Evénements intervenus

L'Assemblée Générale Mixte du 2 mars 2015 a approuvé un deuxième Supplément au *Base Prospectus* ayant pour objet la mise à jour des informations relatives à la nomination de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Co-Commissaire aux comptes de la Société en remplacement de KPMG Audit démissionnaire et l'intégration par référence des comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

En date du 11 mars 2015, la Société a émis une nouvelle série de *covered bonds* (Obligations de financement de l'habitat) d'un montant de 1 milliard d'euros, offrant un coupon s'élevant à 0,375 %, avec pour échéance le 11 mars 2022, extensible un an à l'initiative de l'émetteur.

· Perspectives d'avenir

HSBC SFH (France) continuera au second semestre 2015 à participer au financement à moyen et long terme de HSBC France.

FAITS SIGNIFICATIFS DEPUIS LE 30 JUIN 2015

Aucun fait significatif n'est intervenu depuis le 30 juin 2015.

RESULTATS

Au cours du premier semestre 2015, la Société a réalisé un bénéfice s'élevant à 994 898 € (contre 819 839 € au 30/06/2014). Cette hausse du résultat reflète l'excédent de commissions liées à la nouvelle émission du 11 mars 2015.

Il est rappelé que les opérations de refinancement de la Société, c'est-à-dire tant les opérations de prêts à HSBC France et d'emprunts sur les marchés obligataires, que leur remboursement, n'ont qu'une incidence mineure sur les résultats. En effet, HSBC SFH (France) ne prélève pas de marge sur ses opérations de prêts-emprunts et prête directement à HSBC France l'intégralité des capitaux qu'elle a levée auprès des investisseurs par l'émission de « *covered bonds* ». Par ailleurs, les « *covered bonds* » émis par la Société et les avances consenties à HSBC France ont exactement les mêmes caractéristiques en termes de taux, de nominal et de maturité.

Ce profit constaté se décompose de la manière suivante :

- Le Produit net bancaire se situe à 1 783 961 € et s'explique principalement par les commissions de gestion et d'origination pour respectivement 923 008 € et 2 649 672 € compensées par les frais d'émission 1 046 826 € et l'étalement des décôtes pour 897 463 €
- Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 303 039 €
- Les produits de placement rémunérant la trésorerie excédentaire de la Société ont totalisé un montant de 0 € sur l'exercice. Le mode de placement par dépôt à terme ayant été abandonné à fin septembre 2014, suite à l'évolution peu favorable des taux de rémunération,
- Les gains de change ressortent à 184 776 €
- La charge d'impôt sur les sociétés ressort à 486 024 €

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2015

Actionnaires	Nombre d'actions	En %
HSBC France	7 549 992	99,99%
Administrateurs	8	0,01%

DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UTILISATION DE CES DELEGATIONS

Néant.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

· Risque de crédit

Différents postes du bilan de HSBC SFH (France) sont soumis à un risque de crédit, notamment sa trésorerie et les crédits tant en régime permanent qu'en cas de transfert du collatéral.

En régime permanent, le bilan de HSBC SFH (France) est principalement exposé à sa maison-mère.

La trésorerie de HSBC SFH (France), correspondant à l'investissement de ses fonds propres, est constituée de dépôts à vue et de certificats de dépôts gérés et émis par HSBC France.

L'autre composante majeure de l'actif de HSBC SFH (France) en régime permanent est l'ensemble des prêts à HSBC France répliquant les caractéristiques des obligations de financement de l'habitat (OH) émises. Le risque de crédit afférent est considéré comme faible tant que HSBC France respecte les contraintes imposées par le programme d'OH (notation minimale). Ce risque est atténué par le portefeuille de prêts immobiliers apporté en garantie par HSBC France à HSBC SFH (France).

En cas de survenance d'un événement prévu dans le programme d'OH (par exemple, défaut ou baisse de la note de HSBC France sous un certain seuil), HSBC SFH (France) pourra accéder à la propriété des actifs sous-jacents et aux flux de trésorerie générés par ces actifs. Le risque de crédit résiduel proviendra donc du portefeuille de crédits immobiliers transféré, lui-même atténué par les garanties octroyées directement ou indirectement sur les créances. Les prêts apportés par HSBC France sont composés à 84% de prêts cautionnés par Crédit Logement et à 16% par des prêts hypothécaires. Le coût du risque de crédit de HSBC SFH (France) pourra ainsi être considéré comme très faible dès lors que HSBC France jouit d'une bonne notation de la part des Agences de Notation et que les garanties sont de très bonne qualité.

· Risque de taux, de change et risque de marché

En cas d'émission de HSBC SFH (France), les conditions du prêt accordé par la suite à HSBC France sont parfaitement adossées aux conditions de rémunération des investisseurs. Ce « *back-to-back* » permet à HSBC SFH (France) de ne pas supporter de risque de taux d'intérêt en régime permanent.

HSBC SFH (France) ne supporterait un risque de taux d'intérêt ou un risque de change qu'en cas de survenance d'un événement prévu dans le programme d'OH. Dans ce cas, un trigger déclencherait la mise en place d'une série de couvertures pour neutraliser ces risques de taux et de change. Les modalités de mise en œuvre de ces couvertures dépendent du type d'événement. En cas de dégradation de la notation de HSBC France sous un certain seuil convenu avec les Agences de Notation), HSBC SFH (France) conclura une couverture à travers deux séries d'instruments à terme :

- une série de couvertures de taux avec une ou des contrepartie(s) externe(s) bénéficiant d'une notation compatible avec la notation du Programme pour couvrir les risques de taux (et de change, le cas échéant) entre les prêts immobiliers représentant le « *Borrower Collateral Security* » et les *Covered Bonds* ; et
- une autre série de couvertures de taux miroirs (« *back-to-back* ») à ceux visés ci-dessus avec HSBC France pour couvrir les risques de taux entre le « *Borrower Collateral Security* » et les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Par ailleurs, conformément à la réglementation applicable aux Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion qui se réunit sur une fréquence mensuelle s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance de ces risques de taux et de change en cas de non-mise en place de la « *Hedging Strategy* » prévue par la documentation juridique.

Conformément à son objet social limité, HSBC SFH (France) n'a aucune activité de marché autre que l'émission des *covered bonds* et le remplacement des ressources ainsi levées auprès de HSBC France à des conditions identiques.

· **Risque de liquidité**

Le programme HSBC SFH (France) prévoit, pour chaque émission, un adossement parfait entre le prêt fait avec la maison-mère et la série d'obligations émises (« *Back-to-back* »). En régime permanent, HSBC SFH (France) ne s'expose donc à aucun risque de liquidité.

Par ailleurs, conformément à la réglementation des Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit sur une fréquence mensuelle, s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance du risque de liquidité à 180 jours par transparence, c'est-à-dire par mesure des flux de trésorerie issus du collatéral. Ces états sont établis en conformité avec les instructions ACPR de décembre 2014 relatives notamment au besoin de liquidité à 180 jours.

En cas de dégradation de la notation de la maison-mère sous un certain seuil convenu avec les Agences de Notation, intervenant dans les 270 jours avant le paiement d'une série, la maison-mère devra constituer un gage espèces de montant équivalent à l'échéance.

Ce « *Prematurity Test* » est complété par un « *Legal Liquidity Test* » qui a pour objet la neutralisation du risque de liquidité sur une période de 180 jours. Ainsi, en cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous le seuil convenu avec les agences de notation et l'apparition d'une impasse en liquidité (Revenus perçus du collatéral – passif à payer < 0) dans les 180 jours, HSBC France devra constituer un gage espèces d'un montant équivalent à l'impasse.

Au 30 juin 2015, HSBC SFH (France) ne présente aucun besoin de liquidité à 180 jours.

· **Risques opérationnels**

Conformément à ses statuts, HSBC SFH (France) ne dispose pas de ressources humaines ou techniques propres. Les processus sous-jacents à son activité sont confiés à HSBC France au travers d'une convention d'externalisation et de mise à disposition de moyens et de ressources. Cette convention précise notamment l'extension des dispositifs de contrôle permanent, de contrôle périodique et de conformité de HSBC France aux tâches exécutées pour le compte de HSBC SFH (France).

HSBC SFH (France) est exposée à plusieurs types de risques opérationnels et notamment :

- le risque d'erreur dans le traitement des opérations ;
- le risque de fraude, interne et externe ;
- les risques liés à la sécurité de l'information ;
- les risques juridiques, etc.

Tous ces risques sont repris dans une cartographie de recensement des risques majeurs et des contrôles spécifique à la structure et à l'activité de HSBC SFH (France). Cette cartographie, réalisée annuellement selon la méthode dénommée *Risk and Control Assessment (RCA)*, évolue en fonction des incidents survenus, des modifications de périmètres et de l'émergence de nouveaux risques en raison d'un contexte économique particulier.

La méthodologie utilisée lors de l'élaboration des RCA prend en compte les événements de risques opérationnels (incidents internes et externes), les constats des rapports d'audit et de contrôles internes ainsi que les plans d'actions. Elle prend également en compte des scénarios sévères qui pourraient, en cas de survenance, affecter l'activité.

L'ensemble des contrôles correspondants aux risques identifiés sont évalués avec les opérateurs et le management en charge de l'activité. Les contrôles qui méritent d'être renforcés donnent systématiquement lieu à un plan d'action qui fait l'objet d'un suivi très régulier.

Le groupe HSBC France a opté pour la méthode standard pour l'évaluation des capitaux propres relatifs aux risques opérationnels. Cette mesure et la déclaration afférente se font de manière consolidée par HSBC France. A noter que des travaux importants sont initiés par le Groupe HSBC concernant le « *stress testing* » pour une préparation à un passage éventuel an méthode avancée (AMA) pour le calcul du capital réglementaire face aux risques opérationnels.

A la date de publication de ce rapport, la Société n'a pas subi d'incident susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière.

· **Risque juridique**

Pour réaliser son objet social, HSBC SFH (France) s'est entouré de conseils juridiques externes. Par ailleurs, le risque juridique a été largement analysé par les agences de notation qui ont attribué leurs meilleures notes au programme de HSBC SFH (France) (AAA).

De plus, en vertu des conventions citées ci-avant, HSBC SFH (France) bénéficie du concours du groupe HSBC France pour toutes ses activités.

Par ailleurs, il n'existe pas à la date d'émission de ce rapport, de faits exceptionnels ou de litiges ayant eu dans un passé récent - ou susceptibles d'avoir - une incidence significative. De même, à cette date, aucune procédure judiciaire, fiscale ou réglementaire susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière et le patrimoine de la Société n'est en cours.

HSBC SFH (France)

BILAN 2015

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.		0	0
Effets publics et valeurs assimilées		0	0
Créances envers les établissements de crédit	1	5 489 643 767	4 434 037 114
<i>dont nominal prêts miroir</i>		5 326 202 823	4 249 001 996
<i>dont courus prêts miroir</i>		60 778 246	60 783 929
<i>dont commissions reçues</i>		-26 827 554	
<i>dont trésorerie / dépôts</i>		129 490 251	124 251 189
Opérations avec la Clientèle - Actif	2	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	3	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme		0	0
Parts dans les entreprises liées		0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
Immobilisations corporelles		0	0
Autres actifs	4	404 865	335 306
Comptes de régularisation - Actif	5	15 779 483	13 569 885
TOTAL DE L'ACTIF		5 505 828 114	4 447 942 304
Engagements de financement donnés	6	0	0
Engagements de garantie donnés	6	0	0
Engagements donnés sur titres	6	0	0
Opérations sur instruments financiers à terme	6	0	0

HSBC SFH (France)

BILAN 2015

(en euros)

PASSIF	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Dettes envers les établissements de crédit		0	0
Opérations avec la Clientèle - Passif		0	0
Dettes représentées par un titre	7	5 387 025 258	4 309 782 325
<i>dont nominal bonds</i>		5 326 202 823	4 249 001 996
<i>dont courus bonds</i>		60 822 435	60 780 329
Autres passifs	8	504 801	1 035 532
Comptes de régularisation - Passif	9	1 577 518	21 398 807
Provisions		0	0
Dettes subordonnées	10	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux		0	0
Capital		113 250 000	113 250 000
Prime d'émission		0	0
Prime de fusion		0	0
Réserves		136 666	66 060
Report à nouveau		2 338 975	997 476
Résultat de l'exercice		994 898	1 412 105
TOTAL DU PASSIF		5 505 828 114	4 447 942 304
Engagements reçus de financement	6	0	0
Engagements reçus de garantie	6	6 793 613 841	6 098 451 895
Engagements reçus sur titres	6	0	0

HSBC SFH (France)**RESULTAT 2015**

(en euros)

COMPTE DE RESULTAT	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Intérêts et produits assimilés	11	56 412 216	54 334 358	109 277 304
Intérêts et charges assimilées	11	-55 736 040	-53 616 068	-108 074 805
Commissions (produits)	12	923 008	735 183	1 426 339
Commissions (charges)	12	0	0	0
Gains ou pertes sur opérations de négociation	13	184 776	11 982	26 718
Autres charges et produits d'exploitation bancaire	14	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE		1 783 961	1 465 454	2 655 555
Charges générales d'exploitation	15	-303 039	-240 883	-517 142
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 480 922	1 224 571	2 138 414
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 480 922	1 224 571	2 138 414
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		1 480 922	1 224 571	2 138 414
Résultat exceptionnel	16	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	17	-486 024	-404 732	-726 309
RESULTAT NET		994 897	819 839	1 412 105

EVOLUTION DU CAPITAL EN ACTIONS

POSTES	Nombre de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	7 550 000			7 550 000	15
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES 2014 - 2015

(en euros)

POSTES	31/12/2014			30/06/2015
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission				0
Prime de fusion				0
Réserves	66 060	70 605		136 666
Report à nouveau	997 476	1 341 499		2 338 975
Résultat de l'exercice	1 412 105	994 898	1 412 105	994 898
Montant des capitaux propres	115 725 641			116 720 538

RAPPEL - VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES 2013 - 2014

(en euros)

POSTES	31/12/2013			31/12/2014
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission				0
Prime de fusion				0
Réserves	40 169	25 891		66 060
Report à nouveau	505 549	491 927		997 476
Résultat de l'exercice	517 818	1 412 105	517 818	1 412 105
Montant des capitaux propres	114 313 536			115 725 641

PUBLIC

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS
RCS Paris 480 034 917

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Résultat net de l'exercice	995	1 412
Impôt sur les sociétés		726
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dépréciation des éléments de goodwill et autres éléments d'actifs		
Dotations nettes aux provisions		
Part de résultat liée aux participations		
Gains / Pertes nets sur cession d'immobilisations		
Mouvements sans décaissement de trésorerie liés à l'activité de financement	4 313	-2 625
Variation dues aux impacts de change	-65	
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	-70	73
Total des éléments sans décaissement de trésorerie	5 173	-413
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	-1 000 000	
Flux de trésorerie sur prêts à la clientèle		
Flux de trésorerie sur titres de placement et d'investissement		
Flux de trésorerie sur autres actifs		-8
Dividendes reçues de participations		
Impôts et taxes		-525
Total des éléments de trésorerie opérationnels	-1 000 000	-533
TRESORERIE NETTE LIEE A L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	-994 826	-946
Flux de trésorerie provenant d'actifs financiers ou d'immobilisation corporelles		121 000
Flux de trésorerie net provenant d'autres activités d'investissement		
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	0	121 000
Flux de trésorerie liés à l'émission d'actions		
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	1 000 000	1 437
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	1 000 000	1 437
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	5 174	121 492
Variation dues aux impacts de change	65	35
Trésorerie à l'ouverture	124 251	2 725
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	124 251	2 725
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit		
Trésorerie à la clôture *	129 490	124 251
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	129 490	124 251
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit		
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	5 174	121 491

* cf Note 1 "créances envers les établissements de crédit"

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 FAITS SIGNIFICATIFS

Le 11 mars 2015, la Société a effectué une septième émission de covered bonds d'1 milliard d'euros, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,375%, avec une maturité de 7 ans, extensible un an à l'initiative de l'émetteur.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Il est ici indiqué que la présentation de ces comptes a évolué par le reclassement de l'étalement des commissions reçues à l'occasion de l'octroi, du poste compte de régularisation au poste encours de crédit.

Le 1er janvier 2005, la société « Hervet Participations » a été intégrée dans le groupe fiscal de HSBC BANK PLC PARIS BRANCH. Le 20 juin 2008, l'assemblée générale mixte a décidé le changement de dénomination de la société « Hervet Participations » en « HSBC Covered Bonds (France) ». Le 21 avril 2011, l'Assemblée Générale Mixte a décidé la modification de la dénomination sociale de la Société qui devient HSBC SFH (France). L'objet social de la société est décrit dans l'article 2 des statuts mis à jour le 28 avril 2014, lequel dispose :

« Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés de financement de l'habitat, la Société a pour objet social exclusif de consentir et/ou de financer des Prêts à l'Habitat et de détenir des titres et valeurs (l' « Objet Social »).

I - Les Prêts à l'Habitat consentis et/ou financés par la Société sont des prêts destinés, en tout ou partie, au financement d'un bien immobilier résidentiel situé en France ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou dans un Etat bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, et garantis par (a) une hypothèque de premier rang ou une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, ou (b) un cautionnement consenti par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance (« Prêts à l'Habitat »).

[.../...]

Pour le financement des opérations mentionnées au I. ci-dessus, la Société peut émettre des obligations de financement de l'habitat bénéficiant du privilège défini à l'article L. 513-11 du Code monétaire et financier et recueillir d'autres ressources, y compris par émission d'instruments financiers ou de titres de dette, notamment sur le fondement de droits étrangers (y compris des titres de dette nominatifs de droit allemand (Nammensschuldverschreibung)) dont le contrat ou le document destiné à l'information du public (au sens de l'article L. 412-1 du même Code) ou tout document équivalent requis pour leur admission sur les marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège. »

2.2 – Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2015.

2.3 - Modes et méthodes d'évaluation

2.3.1 CREANCES ET DETTES RATTACHEES

Les intérêts courus non encore perçus ou payés sont rattachés à leur compte principal.

2.3.2 CREANCES A TERME ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Précisons que les commissions d'origination et de gestion sont étalées de manière linéaire tout au long de la durée du prêt.

Les placements de trésorerie permettant de rémunérer les disponibilités ont été réalisés à travers l'ouverture de dépôt à terme auprès de HSBC France.

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.
Les intérêts courus non encore perçus sont rattachés à leur compte principal.

Il est rappelé que, le 20 janvier 2010, HSBC SFH (France) (« la Société ») a conclu un prêt d'1,5 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 3,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 07 avril 2010, la Société a conclu deux nouveaux prêts avec HSBC France de, respectivement, 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 5 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 1,75%, pour l'un, et une maturité de 8 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,375 %, pour le second.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 24 décembre 2010, la Société a conclu un quatrième prêt avec HSBC France de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 16 avril 2013, la Société a conclu un cinquième prêt d'1,25 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 10,5 ans, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%. Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 28 octobre 2013, la Société a conclu un sixième prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 11 mars 2015, la Société a conclu un septième prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les créances en CHF au 30 juin 2015 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêté.

2.3.3 TITRES DE PLACEMENT

Le placement en certificat de dépôt a été remplacé en février 2012 par l'ouverture d'un dépôt à terme. Le mode de placement par dépôt à terme a été abandonné à fin septembre 2014, suite à l'évolution peu favorable des taux de rémunération.

2.3.4 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Notons que les primes ou surcotes à l'émission d'obligations sécurisées sont étalées de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité. De même, les frais d'émission d'obligations sécurisées sont étalés de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité.

Le 20 janvier 2010, la Société a procédé à une émission d'obligations sécurisées (bonds) d'1,5 milliard d'euros, avec une maturité à 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 3,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 07 avril 2010, la Société a initié deux nouvelles émissions de bonds de, respectivement, 200 millions de CHF, avec une maturité de 5 ans et 5 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,75%, pour l'une, et une maturité de 8 ans et 5 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,375 %, pour la seconde.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 24 décembre 2010, la Société a effectué une émission de bonds de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 16 avril 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1,25 milliard d'euros, avec une maturité de 10 ans et 6 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 28 octobre 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros, avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 11 mars 2015, la Société a effectué une septième émission de bonds d'1 milliard d'euros, avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les dettes en CHF au 30 juin 2015 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêt.

Conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables, l'information suivante est fournie :

Prime d'émission restant à amortir au 30 juin 2015:	Euros...5 588 268,70,
Surcote restant à amortir au 30 juin 2015:	Euros.....112 788,97,
Frais d'émission restant à amortir au 30 juin 2015:	Euros...10 191 214,01,

2.3.5 EMPRUNT SUBORDONNE

La Société n'a plus d'emprunt subordonné vis-à-vis de HSBC France depuis le 23 août 2013.

2.3.6 CAPITAL SOCIAL

HSBC France détient 99,99 % du capital de la Société.

Le capital social est de 113 250 000 euros, décomposé en 7 550 000 actions de 15 euros de nominal.

2.3.7 INTERETS ET ASSIMILES

La comptabilisation des intérêts au compte de résultat est réalisée *prorata temporis*.

Les commissions liées à l'octroi d'un concours sont notamment assimilées à des compléments d'intérêts et sont étalées de manière linéaire sur la durée de vie effective du crédit. Au cours du premier semestre 2015, un montant de 2 649 672,02 euros a été comptabilisé en compte de résultat au titre de l'étalement des commissions d'origination.

2.3.8 HORS BILAN

- Engagements

Les prêts donnés à HSBC France par HSBC SFH (France) sont garantis par les crédits à l'habitat éligibles en provenance du réseau HSBC France.

La garantie reçue et comptabilisée au 30 juin 2015 (sur la base des chiffres arrêtés au 22 juin 2015) s'élève à 6 793 613 841 euros. Le montant définitif de la garantie reçue (sur la base des chiffres arrêtés au 30 juin 2015 et disponibles le 15 juillet 2015) est de 6 793 204 782 euros.

Les crédits à l'habitat qui garantissent les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont des garanties financières dont les spécificités sont détaillées au sein des articles L. 211-38 et suivants du Code Monétaire et Financier.

3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT SELON LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

HSBC FRANCE
103, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

4 INFORMATION RELATIVE AU RISQUE DE CREDIT

L'unique contrepartie de l'entité HSBC SFH (France) est HSBC France.

Les prêts accordés par HSBC SFH (France) permettent à HSBC France de se refinancer.

5 INFORMATION RELATIVE AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

Les risques de taux et de change d'HSBC SFH (France) sont limités dans la mesure où les prêts octroyés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont adossés sur les émissions d'obligations sécurisées.

La société HSBC SFH (France) a cédé sa position de change sur le marché en date du 23 mars 2015 et du 23 juin 2015.

6 EXPOSITION SUR LE RISQUE SOUVERAIN

L'entité HSBC SFH (France) ne détient pas d'actifs financiers présentant un risque souverain.

7 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Conformément aux recommandations de l'ANC 2010-04, la liste des transactions effectuées par la société HSBC SFH (France) avec les entreprises liées ne fait pas l'objet d'une information en annexe, s'agissant d'opérations réalisées à des conditions normales de marché.

NOTE 1 - CREANCES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
A vue	129 490 251	124 251 189
A terme	5 299 375 270	4 249 001 996
< 3 mois	192 010 017	166 333 999
> 3 mois < 1 an		1 832 667 997
> 1 an < 5 ans	1 880 633 783	2 250 000 000
> 5 ans	3 226 731 470	
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays		
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)	60 778 246	60 783 929
TOTAL GENERAL	5 489 643 767	4 434 037 114
<i>Dont titres recus en pension livrée</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - ACTIF

(Encours de fin de période)

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2015	31/12/2014
Créances sur la clientèle Créances commerciales Comptes ordinaires débiteurs Autres concours à la clientèle (hors créances rattachées)	0	0
Opérations de crédit-bail		
TOTAL	0	0
Crédits aux particuliers Crédits à la clientèle financière Crédits à la clientèle non financière Titres reçus en pension livrée Créances rattachées		
TOTAL	0	0
<i>Dont créances douteuses brutes</i>	0	0
<i>Dont dépréciations des créances douteuses</i>		
<i>Dont créances douteuses nettes</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2015	31/12/2014
A vue		
A terme		
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays	0	0
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)		
TOTAL	0	0

NOTE 3 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2015	31/12/2014
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Titres de transaction		
- Titres de placement		
- Titres d'investissement		
- Créances rattachées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
- Titres de transaction		
- Obligations et autres titres cotés		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables brutes		
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
- Titres de placement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
- Titres d'investissement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
- Créances rattachées	0	0
<i>Dont titres subordonnés</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
- Titres de transaction	0	0
- Actions cotées		
- Actions et autres titres à revenu variable non cotés		
- Titres de placement	0	0
- Actions cotées	0	0
- Actions et autres titres non cotés		
- Titres de l'activité de portefeuille	0	0
- TAP non cotés		
- TAP cotés		
- Créances rattachées		
Actions propres	0	0
- Titres de placement		
TOTAL	0	0

VENTILATION DES EFFETS PUBLICS ET OBLIGATIONS PAR DRAC

En valeur nette

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2015	31/12/2014
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Créances rattachées		
TOTAL		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations	0	0
Créances rattachées	0	0
TOTAL	0	0

VALEUR ESTIMÉE DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE PLACEMENT & TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

(en euros)

Nature des opérations	30/06/2015	31/12/2014
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>dont dépréciation</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
Actions propres		
TOTAL TITRES DE PLACEMENT & TAP (hors créances rattachées)	0	0

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS

(en euros)

	30/06/2015	31/12/2014
. Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
. Débiteurs divers et autres comptes d'actif	404 865	335 306
TOTAL	404 865	335 306

NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en euros)

	30/06/2015	31/12/2014
Impôts différés actifs		0
Autres comptes de régularisation	15 779 483	13 569 885
TOTAL	15 779 483	13 569 885

NOTE 6 - HORS BILAN

(en euros)

	30/06/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Engagements donnés		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
. En faveur de la clientèle		
Total	0	0
Engagements reçus		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement reçus d'établissements de crédit		

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
Engagements donnés		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	0	0
Total	0	0
Engagements reçus		
. Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	6 793 613 841	6 098 451 895
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle		
Total	6 793 613 841	6 098 451 895

ENGAGEMENTS SUR TITRES		
Engagements donnés : titres à livrer		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0
Engagements reçus : titres à recevoir		
Engagements reçus : put sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0

NOTE 7 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DURÉE RESTANT A COURIR	30/06/2015	31/12/2014
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	5 326 202 823	4 249 001 996
< 3 mois	192 067 608	
> 3 mois < 1 an		166 333 999
> 1 an < 5 ans	1 884 135 216	1 832 667 997
> 5 ans	3 250 000 000	2 250 000 000
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	60 822 435	60 780 329
TOTAL GENERAL	5 387 025 258	4 309 782 325
<i>Dont titres reçus en pension livrée</i>		

PUBLIC

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS

Avant affectation des résultats

(en euros)

	30/06/2015	31/12/2014
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Créditeurs divers et autres	504 801	1 035 532
Titres de transaction et titres reçus en pension livrée		
TOTAL	504 801	1 035 532

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

(en euros)

	30/06/2015	31/12/2014
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation	1 577 518	21 398 807
TOTAL	1 577 518	21 398 807

NOTE 10 - DETTES SUBORDONNEES

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2015	31/12/2014
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans	0	0
> 5 ans	0	0
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

Note 11 - MARGE D'INTERET

(en euros)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Intérêts et produits assimilés			
. Etablissements de crédit et assimilés	56 394 745	54 319 373	109 320 076
. Clientèle	17 471	14 984	(42 772)
. Obligations et ATRF			
. Autres			
Total	56 412 216	54 334 358	109 277 304
Intérêts et charges assimilées			
. Etablissements de crédit et assimilés			
. Clientèle	(55 736 040)	(53 616 068)	(108 074 805)
. Dettes subordonnées			
. Autres obligations et ATRF			
. Autres			
Total	(55 736 040)	(53 616 068)	(108 074 805)

NOTE 12 - VENTILATION DES COMMISSIONS

(en euros)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
VENTILATION DES COMMISSIONS INSCRITES DANS LES RUBRIQUES "COMMISSIONS" DU COMPTE DE RESULTAT			
Produits	923 008	735 183	1 426 339
. Sur opérations avec les établissements de crédit	923 008	735 183	1 426 339
. Sur opérations avec la clientèle			
. Sur opérations de change			
. Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Sur engagements sur titres			
. Autres commissions			
Charges	0	0	0
. Sur opérations avec les établissements de crédit			
. Relatives aux opérations sur titres			
. Relatives aux opérations sur instruments financiers à terme			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Autres commissions			
TOTAL DES COMMISSIONS	923 008	735 183	1 426 339

Les commissions sont perçues annuellement, et sont étalées de manière linéaire.

Note 13 - Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

(en euros)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultats sur titres de transaction			
Résultats sur opérations de change	184 776	11 982	26 718
Résultats sur instruments financiers à terme			
TOTAL	184 776	11 982	26 718

NOTE 14 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en euros)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Charges d'exploitation			
TOTAL	0	0	0

NOTE 15 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en euros)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Frais de personnel			
Autres frais administratifs	-303 037	-240 883	-517 142
<i>Dont honoraires de commissariat aux comptes :</i>	-22 034	-21 877	-46 000
TOTAL	-303 037	-240 883	-517 142

NOTE 16 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Produits exceptionnels sur titres	0	0	0
Pertes exceptionnelles sur titres	0	0	0
Pénalités fiscales	0	0	0
TOTAL	0	0	0

NOTE 17 - IMPOT SUR LES BENEFICES

(en euros)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Reprises de provisions pour impôt	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	-486 024	-404 732	-726 309
TOTAL	-486 024	-404 732	-726 309

**Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle
Période du 01 janvier 2015 au 30 juin 2015**

Aux actionnaires
HSBC SFH (France) SA
15, Rue Vernet
75008 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société HSBC SFH (France) SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly sur Seine et Paris, le 17 juillet 2015

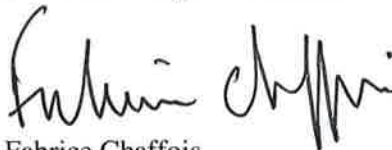
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Montillot
Associé

BDO France – Léger & Associés



Fabrice Chaffois
Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2015

J'atteste, conformément aux dispositions de l'article 222.4 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes au 30 juin 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Paris, le 23 juillet 2015
Samir El Aziz, Directeur Général

